

diminution du temps de préavis

Par massiko, le 05/06/2010 à 13:24

Bonjour,

(je ne sais pas si je suis dans le bon topic)

locataires d'un appartement T2 depuis 2 années, Nous voulons déménager rapidement étant donné que ma femme est enceinte.

Peut on réduire le temps du prévis de 3 mois à 1 mois pour cette raison???

Merci d'avance de vos réponses...

Par Pripri, le 05/06/2010 à 14:26

Bonjour,

Peu importe le motif, c'est possible si votre propriétaire est un logeur privé et qu'il est assuré de relouer facilement son logement.

Sinon, cela risque d'être compliqué et vous allez comme beaucoup de personnes devoir payer un double loyer si votre déménagement est inévitable avant la fin du préavis.

N'ayez pas peur de poser la question à votre propriétaire.